



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4852

Lyon 6e - Adaptation du montant de l'opération 06016011 "Forêts d'Asie", et affectation complémentaire d'une partie de l'AP 2015-1, programme 00012

Direction des Espaces Verts

**Rapporteur :** M. GIORDANO Alain

**SEANCE DU 1 JUILLET 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/4852 - LYON 6E - ADAPTATION DU MONTANT DE L'OPERATION 06016011 "FORETS D'ASIE", ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1, PROGRAMME 00012 (DIRECTION DES ESPACES VERTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Divers aménagements espaces publics et espaces verts 2015-2020 ».

Par délibération n° 2019/4833 du 1<sup>er</sup> juillet 2019, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle des « Aménagements espaces publics et verts 2015-2020 » n° 2015-1, programme 00012.

Par délibération n° 2019/4833 du 16 janvier 2017, vous avez approuvé le lancement de la phase d'études pour le projet d'aménagement « Forêts d'Asie » pour un montant de 400 000 euros TTC.

Par délibération n° 2018/4096 du 24 septembre 2018, vous avez approuvé le lancement de la phase travaux et l'adaptation du montant de l'opération pour le projet d'aménagement « Forêts d'Asie » pour un montant global de 4 160 000 euros TTC.

Après la Plaine Africaine réalisée en 2007, ce nouvel aménagement proposera une approche environnementale très complémentaire et conforme aux orientations données par le schéma directeur du jardin zoologique, qui intègre la reconversion de l'enclos des éléphants en biozone asiatique.

Le projet vise à recréer l'imaginaire des Forêts d'Asie en proposant des écosystèmes mimétiques et conçus à travers la rencontre « animal/homme ». Le projet se déclinera autour de 4 grandes valeurs : l'observation, la pédagogie, la sensation et l'amusement.

Suite aux études de programmation, il a été décidé de restructurer le bâtiment de l'ancienne éléphanterie (700 m<sup>2</sup>) pour loger des occupants singuliers dans un climat asiatique artificiel recréé dans des conditions d'hygrométrie, de luminosité et de température artificielles et maîtrisées. L'enclos extérieur (3 000 m<sup>2</sup>) sera quant à lui totalement remanié.

Le paysage intérieur et extérieur sera conçu comme un écrin de végétation dans lequel, à terme, l'architecture sera complètement immergée. Le parcours immersif proposé à l'intérieur du bâtiment et à l'extérieur sous une volière est conçu comme une expérience d'aventure dans la forêt où les 25 espèces animales asiatiques seront en proximité immédiate des visiteurs.

Suite aux précédentes délibérations, la consultation des entreprises pour les marchés de travaux a été lancée en février 2019 sur la base de 14 lots distincts. L'analyse après

négociation des différents lots met en exergue un écart d'un montant de 600 000 euros TTC, constaté entre le montant estimé des travaux et le montant des offres mieux-disantes retenues.

Cet écart se retrouve principalement sur les prestations de terrassements, maçonneries et métalleries présentes sur différents lots. Il s'explique à la fois par la dynamique actuelle des chantiers «bâtiments et infrastructures» de ce second semestre 2019 et de 2020 sur la ville et la Métropole de Lyon, mais aussi par la hausse importante des coûts du métal apparue ces derniers mois.

Le montant global et définitif de l'opération « Forêts d'Asie » est porté à 4 760 000 euros TTC, répartis comme suit :

- frais de maîtrise d'ouvrage (études de programmation, études préalables, sondages, branchements, etc.) : 297 835,95 euros TTC,
- maîtrise d'œuvre : 489 420,05 euros TTC,
- travaux : 3 972 744 euros TTC.

Ce montant est à financer par affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2015-1 « Aménagements espaces publics et verts 2015-2020 », programme 00012.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations du conseil municipal n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2017/2719 du 16 janvier 2017, n° 2018/4096 du 24 septembre 2018 et n° 2019/4833 du 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

## **DELIBERE**

- 1- Le montant global de l'opération n° 06016011 « Forêts d'Asie » est approuvé. L'opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 «Aménagements espaces publics et verts 2015-2020 », programme 00012.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses résultant de l'opération seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00012, AP n° 2015-1, opération n° 06016011 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23, fonction 324, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte-tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :
  - Années antérieures : 337 355 euros TTC
  - 2019 : 1 000 000 euros TTC
  - 2020 : 3 000 000 euros TTC
  - 2021 : 422 645 euros TTC.

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen et mécénat, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Alain GIORDANO